



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

LA TRETOIRE

ELABORATION	1 ^{re} REVISION	PIECE N° 3.1
prescrite le 9 avril 2010	prescrite le 26 novembre 2014	ENSEMBLE de la commune
approuvée le 25 septembre 2015	approuvée le 25 septembre 2015	Echelle 1/5000
modifiée le		

Logo: Communauté de Communes de la Seine-Aval

LEGENDE

- limite de commune
- - - limite de zone
- limite de parcelle
- marge protection des bois de plus de 100 ha / 50 mètres
- ▨ réserve pour équipement public
- ▨ espace boisé classé
- ▨ site archéologique
- périmètre protégé élevage
- ✱ activité agricole pastorale/élevage

Intitulés de zonage

- UA** centre ancien - bâti traditionnel
- UB** périphérie - habitat individuel
- 2AU** zone d'urbanisation différée
- A** zone naturelle à vocation agricole
- Ab** zone agricole capacité d'accueil limitée
- N** zone naturelle protégée
- Nb** secteurs bâtis à constructibilité limitée
- Nc** zone bâtie constructions isolées
- Nd** terrain de camping
- Nx** Frangerie hameau de Coton

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

LA TRETOIRE

PROJET	EN VIGUEUR	PIECE N° 3.1
Plan Local d'Urbanisme	Plan Local d'Urbanisme	LE VILLAGE

Logo: Communauté de Communes de la Seine-Aval

Zone B = 600 m. PEL Premiers effets métaux

Zone A = 5 m. ELS Effets métaux significatifs

Canalisation DN 1200 PMS 67,7 bars

○ I 3 Canalisation de gaz Arc de Dierry AP15 DCSE SERV 07